



Thervay

www.thervay.fr



Réunion du conseil municipal du 30 août 2019

Séance ouverte à 20h30

Convocation : 5 août 2019

Présents : 8

Secrétaire de séance : Franck PHILIPPON

Absent excusé : 1

Absent non excusé : 0

Mr CHAMPONNOIS Alain a donné procuration à Mme VERMOT-DESROCHES Marie-Hélène.

Le compte rendu du 7 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la CCJN dans le cadre d'un accord local :

Le Conseil Municipal après en avoir en délibéré, à l'unanimité, décide de fixer à 44 le nombre de sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes Jura Nord.

9 voix pour

Modification statutaire de la CCJN :

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les statuts modifiés de la Communauté de Communes Jura Nord comme suit :

Ajout d'un article X : en application de l'article L5214-27 du CGCT, la Communauté de Communes pourra adhérer à un syndicat mixte par simple délibération du Conseil Communautaire.

9 voix pour

Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) :

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable au projet de PLUI arrêté par délibération du Conseil Communautaire du 2 juillet 2019.

8 voix contre et 1 abstention

Devis entreprise BODET CAMPANAIRE :

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accepter le devis de l'entreprise BODET pour le remplacement du moteur de volée cloche 1

Pour un montant de : 2 820.00 € TTC

9 voix pour

Dénonciation convention APL :

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de dénoncer la convention APL n°39/1996/06/771019/1/147 concernant le logement « la poste » cadastré AE 80.

Personnel-secrétariat :

Suite à la mutation de Mme MUSSOT Patricia, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

-De recruter Mme PIERRE Nathalie à compter du 2 septembre 2019.

-Décide de transformer à compter du 1^{er} octobre 2019 l'emploi relatif à la fonction de secrétaire de mairie comme suit : adjoint administratif à raison de 16 heures hebdomadaire.

-ATTENTION : à partir du 1^{er} octobre 2019 nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat : lundi 10h30-12h00 et jeudi 16h-17h30. La mairie sera dorénavant fermée le mercredi.

9 voix pour

Prochaine réunion le 18 octobre 2019

